

CONVOCAISON DU CONSEIL

Conformément à l'article L1122-13 du Code de Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer à la **SÉANCE DU CONSEIL** qui aura lieu **le lundi 18 décembre 2023 à 19h30, à la maison communale.**

ORDRE DU JOUR :

SÉANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal de la séance du 20 novembre 2023 - Approbation
2. Décisions de l'autorité de tutelle - Communication
3. Interpellation citoyenne du 1er décembre 2023 - Disparition des agences bancaires

REGIE COMMUNALE AUTONOME

4. Régie Communale Autonome - Budget 2024 - Approbation
5. Régie Communale Autonome - Collège des Commissaires - Désignation d'un Réviseur d'entreprise - Décision
6. Régie Communale Autonome - Subsidés liés aux prix 2023 - Approbation
7. Régie Communale Autonome - Subsidés liés aux prix 2024 - Approbation

FINANCES ET TAXES

8. Note de politique communale - Prise de connaissance
9. Budget communal 2024 - Services ordinaire et extraordinaire - Approbation
10. Rapport accompagnant le budget de l'exercice 2024 - Prise de connaissance
11. Octroi de subsides - Répartition des subsides prévus au budget 2024 - Décision
12. Règlement - Taxe sur les mâts, pylônes ou antennes affectés à un système global de communication mobile ou à tout système d'émission ou de réception de signaux de communication - Exercices 2024 à 2025 - Adoption
13. Règlement - Taxe sur la distribution gratuite d'écrits publicitaires ou d'échantillons publicitaires non adressés et de supports de presse régionale gratuite - Exercices 2024 à 2025 - Adoption
14. Règlement - Redevance pour la fourniture des repas scolaires - Exercices 2024 à 2025 - Adoption
15. Règlement - Redevance pour la garderie extrascolaire - Exercices 2024 à 2025 - Adoption
16. Règlement - Redevance pour les stages et centres de vacances - Exercices 2024 à 2025 - Adoption
17. Règlement - Redevance pour le service du taxi social - Exercices 2024 à 2025 - Adoption
18. Régie foncière - Budget de l'exercice 2024 - Approbation
19. CPAS – Budget de l'exercice 2024 - Services ordinaire et extraordinaire - Approbation
20. Convention de collaboration de trésorerie entre la commune et le CPAS - Approbation

URBANISME

21. Projet de Guide Communal d'Urbanisme - Adoption
22. Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité - Remplacement de membres suppléants - Décision

ENVIRONNEMENT

23. Marché de Services - Désignation d'un bureau d'étude multidisciplinaire pour réaliser l'avant-projet «Maillage vert et bleu en milieu rural» – Fixation des conditions et choix du mode de passation - Décision

TRAVAUX

24. Marché de Travaux - Aménagement du hangar communal - Fixation des conditions et choix du mode de passation - CSCH corrigé suite aux remarques du SPW - Approbation
25. Plan d'investissement Communal 2022-2024 (PIC et PIMACI) - Adaptation - Approbation
26. Eclairage public - Remplacement par ORES des luminaires pour l'année 2023 – Décision

MOBILITE

27. Règlement complémentaire du 5 juillet 1993 sur la police de la circulation routière - Article 31 relatif au carrefour Hoebeke, Reine Astrid, H. Loriaux et Vanbeneden - Abrogation
28. Règlement complémentaire relatif à la circulation rue Jules Hoebeke depuis son carrefour Vanbeneden/Astrid/Hoebeke sur une distance de 30 mètres à 6210 Les Bons Villers - Approbation
29. Règlement complémentaire relatif à la circulation rue Loriaux entre ses carrefours Vanbeneden/Astrid/Hoebeke et rue du Try à 6210 Les Bons Villers - Approbation
30. Règlement complémentaire relatif à la circulation à 6210 Les Bons Villers, rue Marja tronçon compris entre les rues Jules Hoebeke et Eugène Gilles - Approbation
31. Règlement complémentaire relatif à la zone 30 km/h à 6210 Les Bons Villers, rues Duvieusart et des Frênes - Approbation
32. Règlement complémentaire relatif à la circulation à 6210 Les Bons Villers, rue Duvieusart - Approbation
33. Règlement complémentaire relatif à la circulation à 6210 Les Bons Villers, rue des Frênes - Approbation
34. Règlement complémentaire relatif à la circulation à 6210 Les Bons Villers, rue Saint-Hubert - Approbation
35. Règlement complémentaire relatif à l'établissement d'un passage piétons, rue de Chassart à 6210 Les Bons Villers - Approbation
36. Règlement complémentaire relatif à la circulation à 6210 Les Bons Villers, rue du Warchais - Approbation

ENSEIGNEMENT

37. Plan de pilotage de l'école communal Jacques Brel - Modification du contrat d'objectifs - Approbation

PERSONNEL

38. Service d'accueil de la Petite enfance - Octroi d'un écochèque d'une valeur de 200€ au personnel - Décision

AFFAIRES GENERALES

39. Budget participatif - Modification du règlement - Approbation
40. Centrale d'achats pour la réalisation d'audits et l'acquisition d'équipements dans le cadre de la cyber sécurité - Adhésion - Approbation
41. Délégation en matière de marchés publics - Service extraordinaire - Décision
42. Délégation au Collège communal en matière de marchés publics - Recours à la centrale d'achat - Décision
43. Installation de caméras fixes temporaires sur le domaine public - Autorisation

PATRIMOINE

- 44. Patrimoine - Acquisition d'une parcelle de terrain et d'une cabine de captage appartenant à la SWDE et situés à VILLERS-PERWIN, lieu-dit "Village" - Cadastre section B, n°s 200E et 200 - Approbation
- 45. Patrimoine communal - Acquisition et mise en vente de parcelles situées à Frasnes-lez-Gosselies, rue Léopold II - Section A, numéro 502/3, 502 C 3 partie - Décision

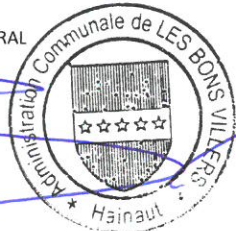
STRUCTURES SUPRA COMMUNALES

- 46. ECETIA - Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 décembre 2023 - Approbation
- 47. In BW - Ordre du jour de l'Assemblée Générale du 20 décembre 2023- Approbation
- 48. HOLDING COMMUNAL SA en liquidation - Ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 décembre 2023 – Approbation

DIVERS

- 49. Fixation du calendrier 2024 des séances du Conseil communal - Décision
- 50. Communications et questions

LE DIRECTEUR GENERAL LE BOURGMESTRE-PRESIDENT



B. WALLEMACQ M. PERIN

The image shows two blue ink signatures. The signature on the left is over the name 'B. WALLEMACQ' and the signature on the right is over the name 'M. PERIN'. A large, sweeping blue line connects the two signatures, passing over the official seal of the commune.